

Séance du jeudi 7 septembre 2023 à 19h

L'an deux mille vingt-trois, le sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER (à partir du point 3), Richard LIEBY, adjoints

Claude SCHULLER, André BECK, Dominique RISTORCELLI, Michel BOBIN, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE, Eléonore JEAN DIT PANNEL, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF, conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Alain MORILLON procuration à Richard LIEBY

Absents excusés sans procuration :

Raymonde SEILER (jusqu'au point 2)

En présence : de Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8. – présents 13 (jusqu'au point 2) – 14 (à partir du point 3)

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 31/08/2023

7. Délégations au maire – 1° marchés inférieurs à 10 000 € HT

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 28/05/2020 ; précisée par délibération du 18/09/2020 ;
- Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation ;

Le Conseil Municipal prend acte des décisions suivantes :

1° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget –pour les montants inférieurs à 10 000 € HT :

<i>Tiers</i>	<i>Objet</i>	<i>Total TTC</i>
BREZAC	Feu d'artifice	3 000,00 €

Signatures : Le Maire *Christian FRANTZ*, La secrétaire *Pierrette KEMPF*

Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ
transmis à la sous-préfecture le 11/09/2023 - affiché le 12/09/2023

